

La Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

- Ouagadougou, Burkina Faso, 2-3 octobre 2016 -

Communication de M. sénateur Georgică Severin,
Coordonnateur du Réseau - Roumanie

I. VIH/Sida en Roumanie

1. Chiffres du VIH/Sida :

- **21.702** - le nombre total cumulé de roumains diagnostiqués avec le VIH/sida entre **1985 - 2015**;
- **6.940** de décès liés au sida entre **1985 - juin, 2016**;
- **72** de décès liés au VIH/sida (**janvier - juin 2016**);
- A présent, on compte **14.078** personnes vivant avec le VIH/sida dont **6503** ont entre 25-29 ans et **2133** ont entre 40-49 ans;
- Dans le premier semestre de 2016, on a enregistré **166** nouvelles infections VIH et **130** nouveaux cas de sida (*total: 296 personnes/janvier-juin 2016*);
- D'excellents progrès ont été accomplis en ce qui concerne la **transmission mère-enfant:1** cas /janvier-juin 2016;
- En ce qui concerne le ratio hommes/femmes, les deux tiers des nouvelles personnes infectées sont des hommes (72%), la tranche de 25-34 ans étant la plus touchée (41%);
- Les principales voies de transmission sont: les rapports hétérosexuels non protégés (59%) et le partage d'aiguilles contaminées entre plusieurs utilisateurs de drogues injectables (20%).

2. Prévention, dépistage, traitement:

- L'état roumain garante par la loi l'égalité d'accès à la prévention, au dépistage et au traitement du VIH/sida de toutes les catégories de la population (assurés et non-assurés par le système national public de santé) ; et fait des efforts pour promouvoir et rendre plus accessibles ces services.
- Les traitements antirétroviraux sont gratuits. Au cours de 2015, la Roumanie a dépensé environ 70 millions d'euros pour assurer l'accès au traitement du sida et aux soins pour toutes les personnes atteintes de VIH/sida, et 500.000 d'euros pour les activités de prévention.

Les activités de prévention ont été axées, en principal, sur :

- le dépistage du VIH pour la population, en général, et pour les femmes enceintes, en spécial (financement: Le Ministère de la santé) ;
- le dépistage et le support des populations vulnérables – consommateurs de drogues injectables, personnes emprisonnées, des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et des professionnels du sexe (financement : L'Agence Nationale Antidrogue,

L'Administration Nationale des Pénitenciers et La Mairie de Bucarest).

- Malheureusement, chaque année, 350 - 400 personnes, en spécial des jeunes, interrompent ou renoncent volontairement au traitement.

II. La tuberculose en Roumanie

*Le VIH et la tuberculose accélèrent mutuellement leur progression et forment toujours une association meurtrière. Le dernier **Rapport de l'OMS sur la lutte contre la tuberculose dans le monde** relève qu'en 2015, la tuberculose a tué 1,5 million de personnes (1,1 million de personnes VIH - négatives et 0,4 million personnes VIH-positives; 890 000 hommes, 480 000 femmes et 140 000 enfants).*

Toutefois, le system mondial de notification - établi en 1995 - , qui permet aujourd'hui une évaluation plus compréhensive et exacte de la situation globale de la tuberculose, nous indique pour 2015 des progrès majeurs: un taux de mortalité par tuberculose à peu près égal à la moitié de ce qu'il était en 1990.

De plus, on estime que le diagnostic et le traitement de la tuberculose ont sauvé 43 millions de vies entre 2000 et 2014.

En ce qui concerne la Roumanie, les statistiques publiées en 2016, par le *Centre Européen pour le control et pour la prévention des maladies*, relève les suivants:

- En dépit d'importants progrès enregistrés dans les dernières années, la Roumanie reste le pays de l'UE ayant l'incidence la plus élevée de la tuberculose et l'un des plus bas taux de guérison.
- Chaque jour, trois personnes décèdent à cause de la tuberculose.
- En présent, on estime un nombre de 30.000 des personnes infectées dont 15.000-16.000 sont diagnostiquées annuellement. L'âge médian des nouveaux cas c'est de 42.8 ans.
- Le traitement incorrect et, surtout, l'abandon du traitement représentent les raisons pour lesquelles, chaque année, plus de 1300 patients sont diagnostiqués de la tuberculose multirésistante (TBMR) ou ultrarésistante (TBUR).
- Le traitement est gratuit, mais le financement d'état n'est pas suffisant pour soigner les malades de tuberculose multirésistante (TBMR) ou ultrarésistante (TBUR).¹

Ces traitements sont assurés avec la contribution financière du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et par l'intermédiaire du Mécanisme financier norvégien.

Par exemple, le Fonds mondial finance avec un montant de 960.000 d'euros la mise en œuvre par un consortium des ONG roumains du *Program pour la réduction du fardeau de la tuberculose par la reforme du système de control de la tuberculose et par la meilleure gestion de la TBMR, tout en assurant l'accès universel au testes diagnostiques et au traitement* (période d'implémentation: avril 2015-décembre 2016).

¹ Les coûts du traitement dans les cas de tuberculose résistante aux antibiotiques sont près de 17 fois supérieures à ceux des cas de tuberculose sensible aux médicaments. De plus, les coûts des mesures spécifiques de santé publique destinées aux groupes vulnérables sont toujours plus élevés que ceux de la mesure standard.

III. Le paludisme en Roumanie

Le paludisme autochtone a été éradiqué il y a un demi - siècle. A présent, on compte approximatif 50 cas de paludisme „d'import” par an - pas des formes graves -, enregistrés aux personnes retournées d'une zone endémique (il s'agit, en général, de personnes qui ont ignoré les mesures de prévention).

IV. Les politiques et les réponses programmatiques

1. La **Stratégie Nationale de Santé publique 2014-2020** : „Santé pour prospérité” qui inclut les objectifs stratégiques visant la lutte contre le VIH/sida :

- Renforcer la réponse politique - définir et approuver des politiques sectorielles pour le VIH/sida; l'implémentation de programs de prévention destinés aux populations vulnérables aux infections VIH/sida;
- Améliorer la capacité de la gestion des programs de lutte contre le VIH/sida par le renforcement de la capacité d'alerte rapide et de réponse coordonné du *Système national de surveillance des maladies transmissibles*;
- La diminution de l'incidence du VIH/sida et la réduction des risques d'infection au cours des traitements médicaux;
- Le renforcement des actions de prévention pour réduire les risques de nouvelles infections au sein des populations vulnérables - program national d'échange de seringues, services de conseil et campagnes d'information et d'éducation pour la santé.

Le Mécanisme financier norvégien, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et les Fonds structurels européens vont soutenir l'implémentation des deux premiers objectifs.

Toutefois le plan budgétaire n'a pas encore été bien réglé pour faire possible la mise en œuvre de la totalité des activités prévues.

2. La **Stratégie nationale pour l'inclusion sociale et pour la réduction de la pauvreté 2014 - 2020** qui prévoit entre autres, des mesures menés à améliorer l'état de la santé des populations vulnérables par des actions comme : enrichir l'offre de services de prévention dans les domaines de la santé reproductive et sexuelle et des maladies infectieuses (en spécial le VIH/sida et la tuberculose), assurer un meilleur accès aux services de santé ainsi que la mise en fonction d'un system mobile des services médicaux destinés aux populations vulnérables et „invisibles”.

3. La **Stratégie nationale antidrogue 2013-2020**

4. La **Stratégie nationale de contrôle de la tuberculose 2015-2020** et le **Plan stratégique national pour le control de la tuberculose en Roumanie « Stop TBMR» 2015-2020**

L'objectif final envisagé est de garantir les conditions pour l'élimination de la tuberculose en tant que problème de santé publique en Roumanie, avant 2050.

Parmi les objectifs spécifiques allant jusqu'à 2020, figurent les suivants:

- Réduire l'incidence de la maladie;
- Améliorer la capacité du système de santé de contrôler la tuberculose;
- Assurer l'accès universel aux méthodes rapides de diagnostic;
- Diagnostiquer au moins 85% de tous les cas estimés de tuberculose;
- Traiter avec succès au moins 85% des nouveaux cas;
- Traiter avec succès au moins 75% des cas de tuberculose résistante multi drogue;
- Réduire le taux général de la mortalité causée par la tuberculose à moins de 4,3 sur 100.000 habitants - les statistiques relèvent que la rate de la mortalité à cause de la tuberculose a diminué de 10.8 /100.000 locuteurs (2002) à 5.3/100.000 locuteurs (2013);

L'adoption de la Stratégie nationale de contrôle de la tuberculose a rendu possible la mobilisation de ressources des Fonds structurels européens 2014-2020, ainsi que d'autres fonds européens non remboursables. On prévoit que cette Stratégie sera financée par:

- des fonds structurels européens de l'exercice financier 2014-2020;
- le Mécanisme financière norvégien;
- le Fonds global de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme;
- des allocations du budget d'Etat et d'autres financements remboursables et non remboursables.

Par la réalisation des objectifs annuels, les dépenses totales - après avoir connu un pic en 2016 -, diminueront progressivement jusqu'en 2020.

Dans le même temps, le Ministère roumain de la Santé déroule, en collaboration avec l'Union européenne et avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le *Plan Stratégique National du control de la tuberculose en Roumanie «Stop TBMR» 2015-2020* qui vise:

- à renforcer les capacités des laboratoires médicaux;
- à assurer un diagnostic précoce et un traitement efficace pour chaque patient et, en particulier, pour les personnes vulnérables et marginalisées;
- à garantir l'approvisionnement ininterrompu en médicaments de haute qualité etc.

V. Activités parlementaires :

Convaincus de la nécessité d'une plus étroite collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la prévention des maladies transmissibles et dans l'amélioration de l'état de santé de la population, les parlementaires roumains:

- accordent toute leurs attention au **cadre législatif** réglementant ce domaine;
- participent à la **formulation des politiques et des programmes nationaux** qui ont pour finalité le renforcement de la prévention et la protection des personnes vulnérables;
- assurent le **budget nécessaire** pour l'amélioration de l'état de santé de la population, pour garantir le traitement et les soins aux malades et pour une distribution plus efficace des ressources disponibles.